



Établissement public du ministère chargé du développement durable

Communiqué de presse

Orléans, le 13 octobre 2011

Les Trophées de l'eau Loire-Bretagne, l'exemplarité en action

Le jury des Trophées de l'eau Loire-Bretagne a révélé ce jeudi 13 octobre le nom des douze lauréats de l'édition 2011. Organisée tous les deux ans, cette manifestation est présidée par Serge Lepeltier, ancien ministre, maire de Bourges, et président du comité de bassin Loire-Bretagne.

Les Trophées de l'eau mettent en lumière des actions exemplaires pour :

- restaurer les rivières et les milieux aquatiques,
- protéger les ressources en eau et réduire les pollutions,
- développer les solidarités, faciliter les concertations et sensibiliser pour l'eau.

Retrouvez ces 12 lauréats et leur action en images et en écrits sur

www.eau-loire-bretagne.fr

Contact presse :

Paule Opériol, paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr, twitter @PauleOperiol



Établissement public du ministère chargé du développement durable

Établissement public du ministère chargé du développement durable, l'agence de l'eau Loire-Bretagne apporte aux élus et aux usagers de l'eau du bassin,
- une vue d'ensemble des problèmes liés à la gestion de l'eau,
- et les moyens financiers pour mieux gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

Le bassin Loire-Bretagne, des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, intéresse 10 régions, 36 départements, 7 368 communes et près de 12 millions d'habitants. L'agence de l'eau est dirigée par Noël MATHIEU, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts. Le comité de bassin Loire-Bretagne est présidé par Serge LEPELTIER, ancien ministre, maire de Bourges.



Orléans, le 13 octobre 2011

Les Trophées de l'eau Loire-Bretagne : faire partager les expériences gagnantes

Les Trophées de l'eau Loire-Bretagne récompensent, tous les deux ans, des actions exemplaires pour la protection de l'eau et des milieux aquatiques.

Le concours s'adresse aux entreprises, exploitations agricoles, collectivités territoriales, associations... du bassin Loire-Bretagne. Ils ont réalisé une action exemplaire de reconquête ou de préservation de la ressource en eau ou des milieux aquatiques. Ils ont obtenu des résultats concrets. Avec l'agence de l'eau, ils souhaitent valoriser ces résultats et donner des idées à d'autres.

88 candidatures

En 2011, 88 candidats ont présenté des réalisations concrètes qui illustrent les priorités pour l'eau du bassin Loire-Bretagne, du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (le Sdage) et du Grenelle de l'environnement :

- **la restauration des milieux aquatiques** : cours d'eau et milieux associés, continuité sédimentaire et piscicole, trame bleue, zones humides...
- **la protection des ressources et la réduction des pollutions** : aires d'alimentation des captages d'eau, économies d'eau, pratiques culturelles, haies, bocages, zéro phyto, assainissement des collectivités rurales, réduction des pollutions toxiques...
- **la gestion durable de l'eau dans les territoires** : actions exemplaires de coopération décentralisée, prise en compte dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire, sensibilisation et concertation...

départagées par un jury d'acteurs de l'eau

Placé sous la présidence de Serge Lepeltier, président du comité de bassin Loire-Bretagne, ancien ministre et maire de Bourges, le jury des Trophées de l'eau rassemble des représentants des différentes catégories d'utilisateurs de l'eau : industriels et agriculteurs, élus des collectivités, associations de consommation et de protection de l'environnement, services de l'Etat en charge de la gestion de l'eau, journalistes, étudiants et universitaires.



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Le palmarès 2011

• Dans la catégorie « restauration des milieux aquatiques »

Aubert et Duval (site des Ancizes dans le Puy-de-Dôme)
pour la reconstitution du lit de la Viouze

Saint-Etienne Métropole (départ. de la Loire)
pour la découverte de l'Ondaine

Le syndicat du Blavet (Morbihan)
pour ses actions pilotes de restauration des cours d'eau

Le syndicat du bassin de l'Erve (départ. de la Mayenne)
pour la restauration de la continuité à Sainte-Suzanne

• Dans la catégorie « protection des ressources et réduction des pollutions »

La ville de Château-Renault (Indre-et-Loire)
pour la réutilisation de ses eaux épurées en irrigation

La commune de Pleyber-Christ (Finistère)
pour la reconquête du captage d'eau potable du Garo

La fédération régionale des agrobiologistes de Bretagne
pour l'opération *Opti'Maïs, désherbage alterné*

Le GIE Ter'Avenir (Loir-et-Cher et Finistère)
pour la création, en zone céréalière du Centre, d'un stockage des composts issus des élevages de Bretagne

• Dans la catégorie « gestion durable de l'eau dans les territoires »

Amitié Madagascar Bretagne (Finistère)
pour son action en faveur de l'accès à l'eau pour tous

Vivre en Brousse (Puy-de-Dôme)
pour son programme de développement du secteur des Louly au Sénégal

L'institution interdépartementale de la Sèvre Nantaise (Vendée, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique)
pour son plan de concertation sur la gestion des ouvrages dans les cours d'eau

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Pays de l'Autunois-Morvan (Saône-et-Loire)
pour l'outil pédagogique *Aquaclara, de l'eau à la bouche*



Douze actions exemplaires pour l'eau

Restauration des milieux aquatiques

L'entreprise Aubert et Duval (site des Ancizes – 63) la reconstitution du lit de la Viouze

Aubert et Duval, métallurgiste situé près de Clermont-Ferrand, a dirigé la maîtrise d'oeuvre de la réhabilitation environnementale de deux bassins de traitement des rejets et d'un cours d'eau, la Viouze. La Viouze est un ruisseau affluent de la Sioule, elle-même affluent de l'Allier. Historiquement, les rejets de l'usine transitaient par ces deux bassins de décantation installés dans le lit même de la rivière. L'entreprise a mis en place le traitement des effluents et déconnecté les bassins du cours d'eau. Elle est au-delà en acquérant les terrains nécessaires et en recréant un lit pour la rivière. La tête du bassin versant du Sioulet est ainsi rouverte à la circulation des poissons.

Saint-Etienne Métropole (42) la découverte de l'Ondaine

Au Chambon-Feugerolles, l'Ondaine était recouverte d'une voûte depuis près d'un siècle. Epaisse d'une soixantaine de centimètres, formant un tunnel de 5 mètres de hauteur par endroit, la galerie avait permis de gagner plusieurs centaines d'hectares sur lesquels s'est développée une zone industrielle.

Dans les années 70, les premiers signes de faiblesse apparaissent. La voûte est très exposée aux crues liées à la proximité des montagnes du Pilat. Faut-il rénover la structure de la voûte et repartir pour 50 ans ? Ou bien, plus radical, la supprimer ? La communauté d'agglomération de Saint-Etienne Métropole et la commune du Chambon-Feugerolles décident de régler le problème en faisant disparaître la galerie et en redonnant à l'Ondaine un espace de liberté.

Aujourd'hui les berges semblent avoir toujours été là. Les riverains peuvent se réapproprier la rivière en toute sécurité. Et l'on y pêche à nouveau le poisson.

Le syndicat du Blavet (56)

des actions pilotes de restauration des cours d'eau

Le syndicat du Blavet est chargé de coordonner un programme de restauration des 600 km de cours d'eau de son territoire. Convaincu qu'on ne peut rien entreprendre sans l'adhésion des riverains, il a constitué un site pilote de démonstration des différentes techniques qui peuvent être mises en œuvre pour retrouver une rivière qui chante. C'est le site du ruisseau de Talhouet-Lamotte à Languidic.

Sur un autre site à Quistinic, c'est l'arasement du déversoir du moulin de la Villeneuve Jacquelot qui fait vitrine. Sur ce site, le moulin a gardé son aspect patrimonial et la rivière a retrouvé son lit naturel – c'est maintenant une zone de frayère à salmonidés.

Le syndicat du bassin de l'Erve (53)

la restauration de la continuité écologique à Sainte-Suzanne

Sainte-Suzanne est un site doublement historique : au pied du village médiéval classé plus beau village de France, l'Erve et ses 19 moulins alimentaient en énergie l'industrie papetière. Les moulins ont vu leurs usages disparaître au fil du temps, les ouvrages hydrauliques, se sont alors peu à peu délabrés et la gestion de l'eau a été délaissée. Au début des années 1970, la plupart des ouvrages ont été restaurés et un plan d'eau artificiel a vu le jour. Mais la vitesse d'écoulement étant faible, les pièces d'eau se sont envasées. Depuis 2007, le syndicat de l'Erve prépare un programme de restauration du cours d'eau et il vient d'engager les travaux sur un premier tronçon. Avec la suppression du plan d'eau, le démantèlement de ses barrages et le maintien d'un passage d'eau pour alimenter le Grand Moulin et le Moulin Neuf, il montre que l'on peut concilier la continuité écologique de la rivière avec la valorisation du patrimoine meunier.

Protection des ressources et réduction des pollutions

La ville de Château-Renault (37)

la réutilisation des eaux épurées en irrigation

En 2008, profitant de la restructuration de la station d'épuration devenue obsolète, la ville de Château-Renault a fait construire un bassin de stockage des eaux épurées. Depuis, les quantités d'eau épurée rejetées dans la rivière Brenne sont moindres. Cela soulage d'autant la rivière dont le débit est très faible en été. Le stockage permet aussi de diminuer les prélèvements dans la nappe souterraine pour l'irrigation. Un réseau d'irrigation enterré circule sur deux propriétés agricoles intégrant plusieurs parcelles. Le bassin de 50 000 m³ permet d'arroser jusqu'à 150 hectares de cultures céréalières durant la saison chaude.

La commune de Pleyber-Christ (29)

la reconquête du captage du Garo

A Pleyber-Christ, le captage du Garo était fermé pour cause d'excès de nitrates. La commune a décidé de le reconquérir. Elle a acquis les 8 hectares de périmètre « rapproché » et planté près de 50 000 boutures de saules et d'essences locales pour reconquérir la qualité de cette ressource. Aujourd'hui, le captage a été cédé au syndicat des eaux de la Penzé. À elle seule, la source du Garo produit 87 600 m³ d'eau par an, presque la moitié de la consommation de Pleyber-Christ. Cette eau nécessite moins de traitement que celle de la Penzé, le petit fleuve côtier qui alimente majoritairement le réseau. Économiquement c'est intéressant, et c'est aussi une sécurité en cas de problème sanitaire sur la Penzé ou lors des années de grande sécheresse.

La fédération des agrobiologistes de Bretagne

« Opti'maïs, désherbage alterné »

450 000 ha de maïs en Bretagne, et les pesticides utilisés se retrouvent largement dans les eaux. D'où la problématique : comment faire moins de traitement chimique sans perte de rendement ? la fédération des agriculteurs bio de Bretagne a conçu un outil d'aide à la décision qui permet aux agriculteurs de choisir le de désherber de façon mécanique, ou de revenir au traitement herbicide s'il le juge nécessaire. Le fait d'avoir le choix permet aux agriculteurs d'être sécurisés, d'aller à leur rythme, de maîtriser leurs pratiques. L'outil a été conçu en partenariat avec une quarantaine de bassins versants et aires d'alimentation de captages prioritaires (captages Grenelle) et en association avec la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine. Il est mis gratuitement à disposition des agriculteurs et accompagné de formations.

Le GIE Ter'Avenir (41 et 29)

Stocker et utiliser en région céréalière les composts issus des élevages de Bretagne

A l'ouest du bassin, en Bretagne, l'élevage intensif crée des excédents de nitrates et de phosphore qui dégradent la qualité des eaux. En région Centre, les céréaliers ont besoin d'apporter des engrais à leurs cultures. Le GIE Ter'Avenir a été créé en 2008 par une coopérative qui regroupe 130 éleveurs de porcs du nord Finistère et par une entreprise de travaux agricoles du Loir-et-Cher. Ensemble elles ont optimisé le transport, le stockage et la distribution en région Centre des composts issus des élevages de Bretagne. La construction d'une plateforme de stockage permet un approvisionnement constant et la fidélisation d'une centaine d'agriculteurs céréaliers du Loir-et-Cher.

Gestion durable de l'eau dans les territoires

Amitié Madagascar Bretagne (29)

faciliter l'accès à l'eau pour tous

Créée en 2001, Amitié Madagascar Bretagne œuvre pour l'accès à l'eau potable des populations rurales d'Analanjirifo, une région côtière pauvre du nord est de Madagascar, et plus précisément de la commune d'Ampasimbe Manatsatrana (45 000 habitants) où la consommation d'eau insalubre fait des ravages. Son action a permis la réalisation de dizaines de puits, des adductions d'eau, des blocs sanitaires. Les projets sont montés en étroite collaboration avec les communes concernées et le ministère de l'eau malgache. Une entreprise locale assure les travaux hydrauliques. Dans chaque projet, des fontainiers sont formés et un comité de point d'eau est chargé de percevoir une redevance mensuelle d'une dizaine de centimes d'euro par famille pour l'entretien du puits – prémices d'un véritable service public de l'eau. Cette action est soutenue par des collectivités de Bretagne et l'agence de l'eau dans le cadre de la loi Oudin-Santini.

Vivre en Brousse (63)

un programme de développement du secteur des Louly (Sénégal)

Le programme de développement du secteur des Louly concerne une dizaine de villages, soit environ 10 000 personnes et 3 500 têtes de bétail. Depuis 2006, 72 puits ont été créés répartis sur 5 villages, des forages profonds ont été creusés et d'autres réhabilités, 10 châteaux d'eau ont été construits, dont un alimenté à l'énergie solaire. L'arrivée de l'eau allège la corvée des femmes et des petites filles, conforte l'éducation et la santé, permet d'irriguer un périmètre maraîcher et de créer des activités génératrices de revenus. Cette action est soutenue par la Semerap, un syndicat d'eau du Puy-de-Dôme, et par l'agence de l'eau dans le cadre de la loi Oudin-Santini.

L'institution du bassin de la Sèvre Nantaise

un plan de concertation sur la gestion des ouvrages en cours d'eau

Le Grenelle de l'environnement et le bassin Loire-Bretagne inscrivent dans leurs priorités la restauration de la continuité des cours d'eau et la réduction des impacts des ouvrages hydrauliques sur la qualité de l'eau et des milieux. Sur le terrain, les actions de réduction peuvent se heurter à des incompréhensions. Pour faciliter l'action des sept syndicats de rivière qui interviennent sur son territoire (2 350 km², plus de 2 000 km de rivières), l'Institution a mis en place un plan et créé des outils de concertation : grille multi-critères pour évaluer l'impact des ouvrages au cas par cas et décider ensemble de leur devenir, guide méthodologique et cahiers des charges types pour gérer les projets, film pédagogique, sites vitrines pour la restauration des cours d'eau... Au total une quarantaine de sites font l'objet d'études et d'actions de restauration.

Le centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Pays de l'Autunois-Morvan (71)

« Aquaclara, de l'eau à la bouche »

Les écoles ne peuvent plus visiter les usines d'eau potable pour cause de Vigipirate ? Qu'à cela ne tienne, Aquaclara va faire découvrir aux élèves toutes les étapes de la production de l'eau potable. Aquaclara est le personnage d'un jeu interactif développé sous forme de cédérom et bientôt sur internet. Elle est chargée de résoudre les problèmes d'alimentation en eau potable d'un petit village. Traitement de l'eau brute, approvisionnement des habitations et des activités, résorption des fuites, rien n'est oublié. Pour mener à bien le projet, le CPIE a rassemblé plusieurs talents : un scénariste éco-interprète, un créateur de bandes dessinées, une webmestre-graphiste pour l'interactivité, des enseignants et des enfants pour tester le tout. Cofinancé par la région Bourgogne, le cédérom a été diffusé à tous les établissements de la région.

En savoir plus sur ces actions

www.eau-loire-bretagne.fr

Rendez-vous en 2013 pour la 7^e édition des Trophées de l'eau Loire-Bretagne

